

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (1998)

Heft: 9: La restauration du portail occidental de la Cathédrale St-Nicolas de Fribourg

Artikel: À l'heure du Jugement

Autor: Andrey, Ivan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A L'HEURE DU JUGEMENT

IVAN ANDREY

Caché pendant six ans, pour cause de restauration, le portail occidental de la cathédrale St-Nicolas de Fribourg a été rendu au public, et au trafic, comme le notait irrévérencieusement un journal local, au printemps de l'année dernière. Voici venu maintenant le temps de l'explication. Pourquoi cette restauration ? Qu'a-t-on fait au juste ? Pourquoi le Jugement dernier est-il gris et la statue de saint Nicolas polychromée ? Quelle fut l'histoire du portail et quelle a été sa signification ?

Dans ce numéro spécial de Patrimoine fribourgeois, les principaux acteurs de ce long chantier résument leurs travaux et leur contribution. Président de la Commission de restauration, le Conseiller d'Etat Augustin Macheret réaffirme l'engagement de l'Etat à l'égard de St-Nicolas, qui demeure notre principal monument public. Ancien président de la Commission fédérale des monuments historiques, le professeur Alfred A. Schmid, qui est au chevet de la cathédrale depuis un demi-siècle, qui a dirigé et suivi tous les travaux touchant ce bâtiment d'importance nationale, présente la conception de la restauration du portail, ainsi qu'un survol de l'histoire de St-Nicolas. Pour l'atelier Stefan Nussli Restaurator AG, Andreas Suter, qui a conduit et exécuté les travaux de restauration du début à la fin, en compagnie de Walter Frutiger et de Johanna Huber, présente un bref condensé de l'imposant rapport final remis à l'Etat, maître de l'ouvrage. Mandatés pour effectuer une recherche appro-

fondie de l'histoire du portail au travers des sources écrites, Gabriele Keck, Georges Descèdres et Marcel Clémence, de l'Atelier d'archéologie médiévale de Moudon, proposent une synthèse de leurs recherches, en grande partie inédites. L'architecte cantonal Charles-Henri Lang et Jean-Paul Renevey, gestionnaire du projet, rappellent la chronique du chantier, en soulignant l'importance de l'effort financier de l'Etat de Fribourg et de la Confédération.

Prolongeant la tradition plus que centenaire établie par les professeurs Berthier et Zemp, Peter Kurmann, titulaire de la chaire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Fribourg et spécialiste internationalement reconnu de l'architecture et de la sculpture gothiques, ouvre de nouvelles perspectives à l'analyse iconographique et stylistique du Jugement dernier et des statues monumentales du porche.

Sous la rubrique Documentation, nous avons ajouté à ces articles de fond une sélection des

INTRODUCTION

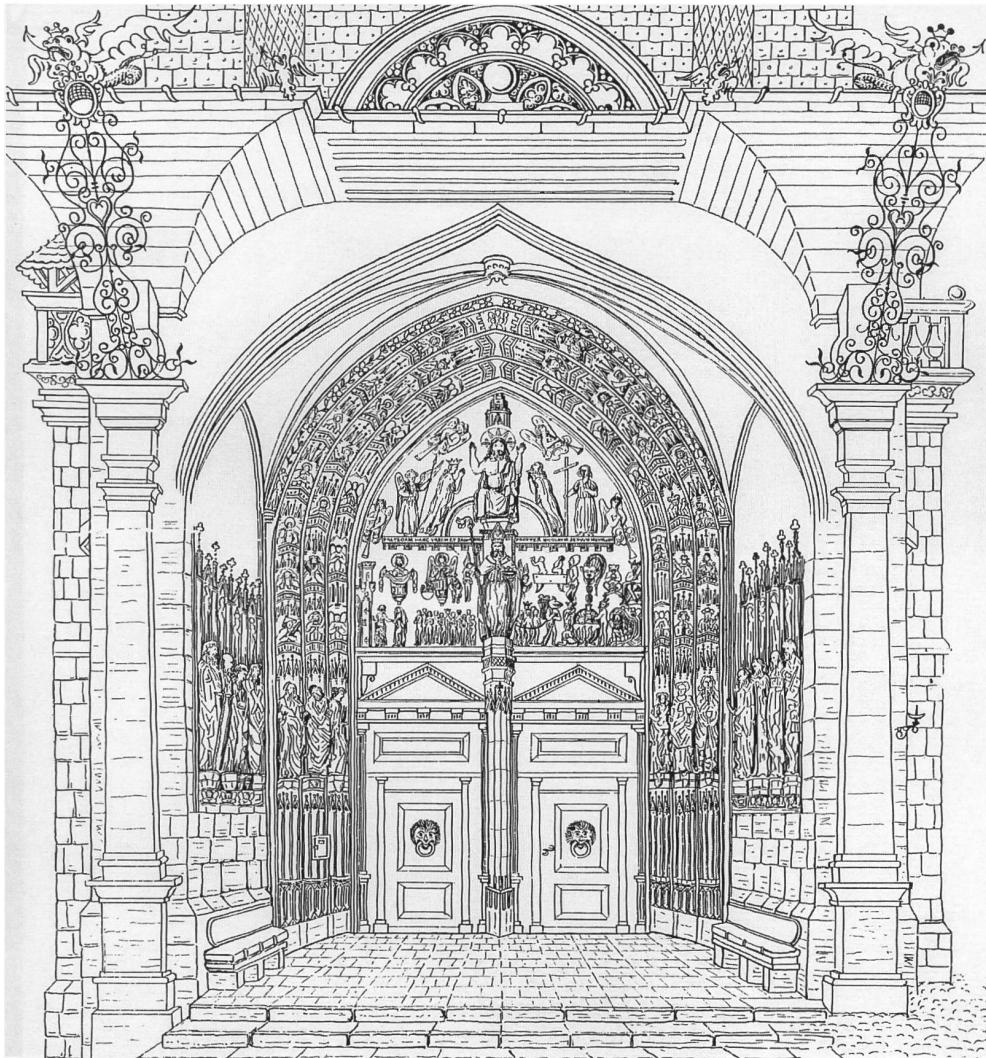


Fig. 3 Atelier Wehrlin & Bindlinger de Berne, «VUE DU PORTAIL de l'Eglise St. Nicolas à Fribourg en Suisse», 1836, lithographie, 24,8 x 21,3 cm, planche extraite de: Une promenade dans Fribourg, Fribourg, Briquet & Labastrou, 1836 (Musée d'art et d'histoire de Fribourg). – Première vue rapprochée du portail depuis Martin Martini (1606), cette lithographie au trait témoigne de la disparition du décor mural d'Adam Künemann, recouvert en 1787-1789, ainsi que de la transformation des deux portes de 1583 en 1788-1789. Elle montre en revanche, avec beaucoup de précision, le décor maniériste de la face extérieure du porche, qui datait de la fin du XVI^e et du XVII^e siècle et qui allait disparaître en 1844: deux pilastres toscans s'élevant sur les contreforts et soutenant des bras de force en fer forgé, sommés de gargouilles en forme de dragons (fig. 81), tenant les armoiries de Fribourg accrochées à l'auvent.

textes d'archives attestant les travaux exécutés du XV^e au XIX^e siècle, de même qu'une anthologie de textes «littéraires», décrivant le portail du XVIII^e au XX^e siècle. Pour ce qui est de l'iconographie, nous avons réuni la plupart des vues anciennes du portail – gravures, peintures et dessins – ainsi que les principales photographies, de la fin du XIX^e siècle, des années 1930-1940, et enfin quelques exemples choisis de l'abondante documentation réalisée avant, pendant et après la dernière restauration.

Pourtant, il manque à ce dossier une analyse du sous-sol du porche, dont seule une fouille très partielle a pu être effectuée au cours du chantier¹. Et il manque surtout une étude sérieuse des diverses fonctions du portail – religieuse, judiciaire, sociale, politique – depuis sa création vers 1400 jusqu'à nos jours. C'est elle qui donnerait à l'entrée principale de l'église sa véritable signification et l'inscrirait de façon précise dans l'histoire de la ville et de l'Etat. En indiquant

plusieurs pistes de recherche, nous tâcherons de combler cette lacune, dans une certaine mesure.

Le portail dans la ville

En 1308-1309, les ducs de Habsbourg renoncèrent à leur droit de collature sur l'église St-Nicolas au profit de la communauté des bourgeois, qui devint ainsi propriétaire de son église paroissiale. Fribourg fut alors la première ville de la Suisse à pouvoir exercer ce droit². De ce fait, St-Nicolas est aujourd'hui, par son architecture, son mobilier et sa décoration, le miroir par excellence de l'histoire de la ville et de l'Etat³. Malgré le tri opéré par le temps, on ne trouvera nulle part ailleurs dans le canton une telle juxtaposition de témoins matériels de sept siècles d'histoire. Le portail occidental, qui marque le passage entre la ville et son église, est-il lui aussi un tel miroir du passé de Fribourg ?

¹ Voir néanmoins le bref compte-rendu de Gilles BOURGAREL, Fribourg, Cathédrale St-Nicolas, Rapport des investigations du Service archéologique, dactylographie, 1997.

² ISELE 67.

³ Cf. Hermann SCHÖPFER, Das Münster St. Niklaus, der «lieu de mémoire fribourgeois par excellence», dans: Lieux de mémoire fribourgeois, AF 61/62 (1994/1995-1996/1997), 15s.

⁴ «Damit ettlich verrucht lüt, die zu zyten sich zu zwylfelhaftigen eyden und kuniftschaffen begeben, das zu besorgen ist, sich ettlicher mass bedencken vnd an sollicher jungen urteyl gegenwurff vnd erschreckung empfachen» (AEF, Législation n° 54, f. 20, Projectbuch 1502, Projet S. Jean Evang.).

⁵ Alfred A. SCHMID, Gericht und Gnade. Bemerkungen zu einigen Bildern von Hans Fries, dans: Nos monuments d'art et d'histoire 44 (1993), 343s.

INTRODUCTION

Pour effrayer les justiciables

En 1502, le Petit Conseil de Fribourg, pouvoir judiciaire suprême, siégeant à l'hôtel de ville, se plaignait que des «gens sans respect» prétent serment à la légère ou apportent de faux témoignages. Pour le bon fonctionnement de la justice, le Conseil devait les inciter à réfléchir aux conséquences de leurs actes: la présence de l'image du Jugement dernier dans la pièce où ils comparaissaient devait provoquer en eux de «l'effroi»⁴. Tel était le rôle que le Conseil attribuait au petit retable du Jugement dernier qu'il avait lui-même commandé au peintre Hans Fries l'année précédente⁵. Dans l'esprit des conseillers, l'image était un instrument au service de la justice, comme pouvait l'être la «question» à un stade ultérieur de la procédure. L'image des peines éternelles devait servir à rendre la justice «hic et nunc»⁶.

Malheureusement, nous ne connaissons aucun texte de 1400 environ, qui trahisse l'intention du commanditaire du Jugement dernier de St-Nicolas. Mais, sans parler de la longue tradition du Jugement dernier aux portails des églises, on peut noter que le contexte local semblait propice à une telle création: un sérieux fléchissement démographique dans le dernier tiers du XIV^e siècle et particulièrement durant la décennie 1380-1390⁷, qui rendait la mort et ses perspectives plus présentes dans la vie de la cité; une grosse affaire d'hérésie en 1399, qui touchait entre autres à la question du Paradis, de

l'Enfer et du Purgatoire et qui impliqua de très nombreux bourgeois⁸; des incendies à répétition, notamment dans les maisons de prostitution, que l'on disait frappées par la «sue très noble et excellente justice» de Dieu⁹; de fréquents problèmes de police urbaine, conséquence de l'afflux d'ouvriers tisserands brabançons et flamands¹⁰, dans cette ville qui amorçait une forte croissance économique; enfin, en 1404, la fameuse lettre des bannerets, sorte de constitution de la cité-Etat, qui entérinait de fait une certaine concentration du pouvoir entre les mains de puissantes familles¹¹, en quête de légitimité de droit divin. Incontestablement, ce faisceau d'éléments convergeants permet de mieux comprendre la création du Jugement dernier à l'aube du XV^e siècle, à l'endroit le plus exposé et le plus monumental de la ville. Pourtant, c'est bien l'utilisation concrète du portail qui devrait permettre d'en préciser le sens.

Cités à comparaître devant le porche

Depuis l'époque carolingienne au moins, le portail des églises pouvait avoir une fonction judiciaire¹². A Fribourg, des séances du tribunal civil sont signalées en 1400 «devant l'église St-Nicolas»¹³, où le docteur Berchtold mentionne également la présence du tribunal ecclésiastique, «présidé par le doyen»¹⁴. Mais une étude récente de Patrick J. Gyger a pu documenter de façon

6 L'image du Jugement dernier dans les hôtels de ville est généralement considérée comme un modèle de justice proposé au juge. Cf. Peter JETZLER, Himmel, Hölle, Fegefeuer. Das Jenseits im Mittelalter, catalogue de l'exposition du Musée national suisse, Zürich 1994, 349, n° 138.

7 HCF I, 263.

8 RD V, 151; HCF I, 304-305.

9 Cité par Paul AEBISCHER, La police à Fribourg aux XIV^e et XV^e siècles, dans: Revue pénale suisse 42(1929), 205.

10 Cf. Paul AEBISCHER, Liégeois, Brabançons et Flamands à Fribourg (Suisse) au XV^e siècle, dans: Bulletin de la Commission royale d'histoire, Bruxelles 1926, 1-26.

11 CASTELLA 165-166.

12 Cf. Barbara DEIMLING, Das mittelalterliche Kirchenportal in seiner rechtsgeschichtlichen Bedeutung, dans: Rolf TOMAN, Die Kunst der Romanik, Köln 1996, 324-327, avec bibliographie sommaire.

13 AEF, Fonds Gremaud, Ru 27, fichier du Père Raedlé, tribunal.

14 BERCHTOLD I, 223.

15 GYGER 59.

16 Ibid. 204.

17 Cf. Hans R. HAHNLOSER, Urkunden zur Bedeutung des Türings, dans: Festschrift für Erich Meyer zum sechzigsten Geburtstag 29. Oktober 1957, Hamburg 1959, 125-146.

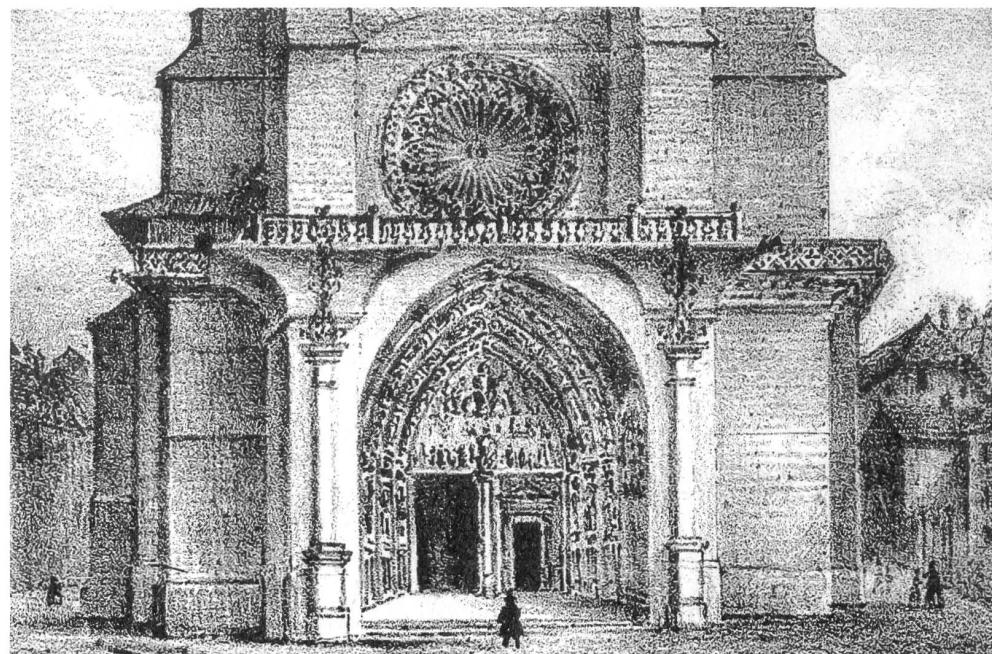


Fig. 4 Antoine Drulin et Augustin Bader, «PORTAIL DE L'EGLISE DE St. NICOLAS», vers 1840, lithographie, 5,7 x 8,6 cm, vignette extraite de: Fribourg et ses environs. Vues dessinées d'après nature et lithographiées (Musée d'art et d'histoire de Fribourg). – Cette vue frontale du massif occidental de St-Nicolas montre bien l'avant-toit du porche, surmonté d'une balustrade de style baroque.

INTRODUCTION

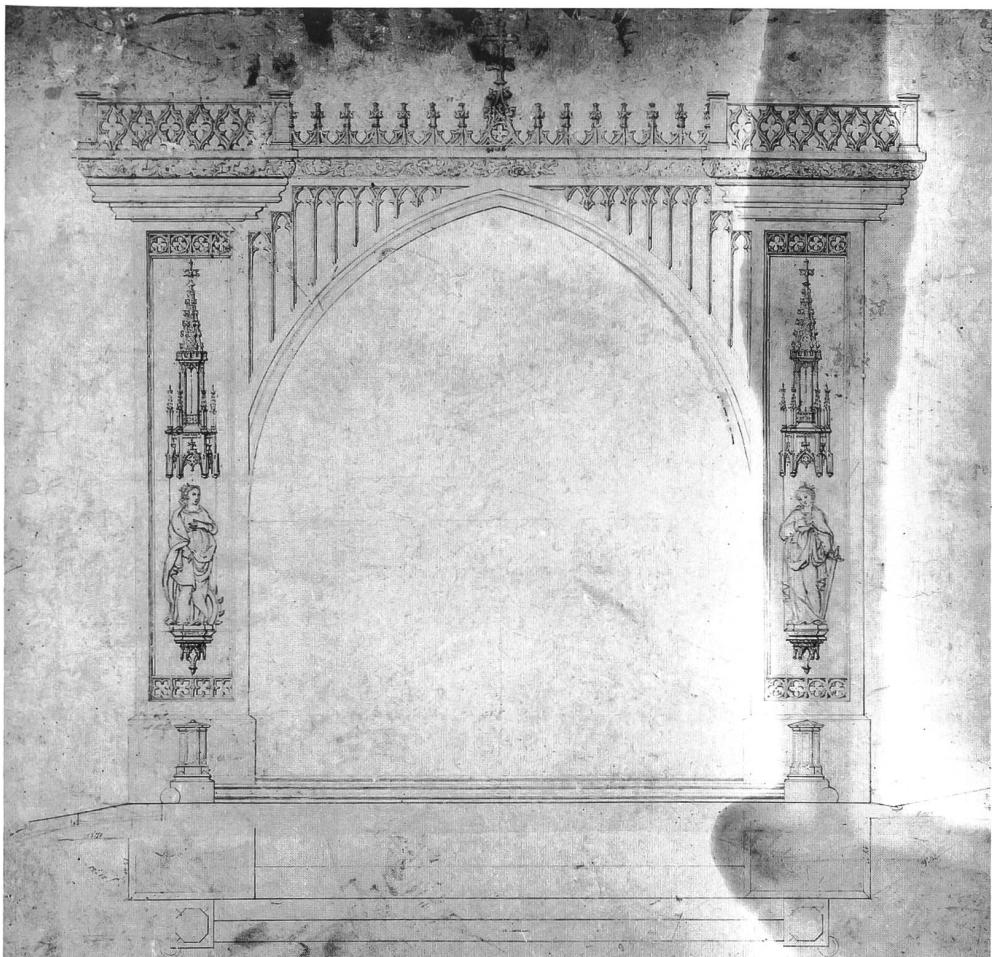


Fig. 5 Johann Jakob Weibel, «Plan pour la décoration et l'achèvement de la devanture du grand portail», 1844, crayon et lavis sur papier, 55 x 57,1 cm, détail (Archives de l'Etat de Fribourg). – Ayant obtenu l'autorisation de détruire, au nom du «bon goût», les éléments maniéristes de la face extérieure du porche, Weibel présenta ce projet de décor architectural. Tout en dégageant la rose, il marquait l'entrée principale par des «aiguillettes» (dais) et des statues monumentales de sainte Catherine et de sainte Barbe, qui finalement ne furent pas réalisées. Voulant corriger les «erreurs» de l'époque baroque, afin de parachever l'église médiévale, Weibel habilla progressivement St-Nicolas d'un imposant décor néo-gothique. Menée tout au long de sa carrière d'Intendant des bâtiments de l'Etat de 1838 à 1851, la restauration de St-Nicolas fut la tâche la plus exaltante et la plus difficile de cet architecte moratois formé à Munich, où, disait-il, «le style gothique est cultivé passionnément dans toute sa pureté et grandeur».

plus précise deux autres fonctions judiciaires du portail et de ses abords. Quand une personne suspectée d'homicide devait être citée à comparaître, le Petit Conseil se rassemblait in corpore dans ou devant le portail occidental. Entouré des conseillers, l'avoyer, ou son lieutenant, lisait l'acte d'accusation, la «littera homicidi»; puis le grand sautier appelait «publiquement et à trois reprises la personne que l'on (voulait) interroger»¹⁵. Ainsi, les meurtriers présumés étaient convoqués solennellement et publiquement par le tribunal terrestre, devant l'image du tribunal céleste. De la même façon, les blasphémateurs étaient condamnés à être exposés au pilori devant St-Nicolas¹⁶, non loin du Christ-Juge (fig. 8). Si l'entrée principale, avec son Jugement dernier, était un lieu où se rendait la justice, c'était aussi l'endroit où commençait l'immunité ecclésiastique: un suspect ne pouvait être arrêté à l'intérieur de l'église, où il bénéficiait du droit d'asile. Contemporains du tympan du Jugement dernier, et heureusement conservés, les deux heurtoirs des portes sont pourvus d'un anneau, qu'il suffisait de saisir pour jouir de l'immunité¹⁷ (fig. 11). L'un des réfugiés les plus

célèbres que St-Nicolas ait accueilli au cours de son histoire fut l'avoyer François d'Arsent, accusé de trahison en 1511. Pourtant, le chroniqueur Gurnel signale que cet asile était menacé par le peuple: «n'eust été la prestrise, on eut vsé de force»¹⁸. Après négociations, il fut conduit aux Cordeliers, où là l'immunité ecclésiastique fut violée. Condamné à mort, avant d'entendre une dernière messe devant le Jugement dernier de Hans Fries à l'hôtel de ville, il fut décapité le 11 mars.

L'histoire du mauvais riche

Jusqu'à l'achèvement de la tour de St-Nicolas en 1490, l'essentiel des ressources de la Fabrique fut consacré à cette gigantesque entreprise. La création du cycle des quatorze statues du porche, qui s'étendit sur au moins trois quarts de siècle, fut donc assumée par des donateurs privés. Cet impressionnant étalage de figures drapées, qui, a posteriori, nous semble être un bon échantillonnage de l'évolution de la sculpture au XV^e siècle,

18 [François GURNEL], Procès de l'avoyer Frantz Arsent, dans: Mémoires de Fribourg 4(1857), 57.

19 AF 8(1920), 127 (Rudella).

20 BERCHTOLD I, 268.

21 Albert BÜCHI, Literarhistorische Notizen aus den Freiburger Manualen und Seckelmeisterrechnungen, dans: FG 28(1925), 224.

22 CASTELLA 181.

23 SCHÖPFER/LEHNHERR 238, n° 145; VILLIGER 11-13.

24 ZEMP IV.

25 Cf. p. 71, D 31.

26 C'est l'hypothèse de l'historien Peter Kopp, consulté par Hermann Schöpfer.

27 HCF I, 375.

28 DHBS IV, 452, n° 4; MARQUIS 23-24.

29 ZEMP V-VI.

passerait bien pour un défilé de la production des tisserands fribourgeois, à l'apogée de leur richesse. Mais pourrait-on connaître les motivations particulières de ces riches bourgeois, dont huit sont encore identifiables à leurs armoiries?

Durant l'année 1438, Fribourg fut menacé de famine. Comme le blé manquait, il fallut en importer d'Avignon, du Piémont et de Lombardie¹⁹. «Pour émouvoir les grands propriétaires en faveur des pauvres, des clercs représenterent l'histoire du mauvais riche»²⁰. Bon prince, le Conseil paya la construction des «loges» nécessaires à cette représentation théâtrale²¹. C'est justement cette année-là que Jean Mossu, l'une des plus grosses fortunes de la ville²², issu d'une grande famille de tanneurs, offrit coup sur coup trois sculptures en pierre de première importance: un saint Léonard aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire, le Christ à la colonne de l'église des Cordeliers et la plus belle statue du porche de St-Nicolas, un saint Simon (fig. 88), portant comme les deux autres, les armoiries de la famille Mossu et le millésime 1438. Même en l'absence de preuve formelle, on aimerait pouvoir établir un lien entre la famine, la représentation théâtrale et l'acte de mécénat de Jean Mossu, qui terminait alors l'aménagement de sa chapelle funéraire, dite aujourd'hui du St-Sépulcre, à l'angle de la tour.

Des Fribourgeois «bleus» ou de bons Confédérés?

La première rénovation conséquente du portail occidental remonte au dernier quart du XVI^e siècle. La signification de cette intervention et de celles qui suivirent, se dégage plus aisément que celle de la création de l'œuvre.

Dès les années 1570, l'action conjuguée de Pierre Schneuwly, de Sébastien Werro et de Pierre Canisius devait renforcer l'identité catholique de Fribourg, qui de ce fait allait devenir l'une des capitales de l'art religieux de la Contre-Réforme en Suisse. La première réalisation significative en la matière fut le nouveau maître-autel de l'église St-Nicolas, payé par le Conseil en 1584-1585, et dont l'iconographie, entièrement consacrée au saint patron de la ville, semble avoir été conçue par le curé Werro²³. Situé dans l'axe du maître-autel, le portail occidental était centré lui aussi sur saint Nicolas, dont la statue couronnait et couronne encore le trumeau. Plus complexes que l'édification du nouveau maître-autel, les travaux

de rénovation du portail allaient s'étendre sur une quinzaine d'années: de 1578, date de la pose des marches d'escaliers, des bancs de pierre, voire du décor extérieur, jusqu'en 1591-1592, années où le sculpteur Stephan Amman refit les socles des statues des ébrasements et du porche, et où les peintres Adam Künimann et, dans une moindre mesure, Hans Offleter le Jeune polychromèrent les éléments sculptés, blanchirent et peignirent la voûte et les murs du porche (fig. 2). A titre personnel, plusieurs membres du Conseil payèrent la rénovation des statues. Tous les autres frais devaient être réglés par le trésorier de l'Etat, mais une forte amende infligée à un particulier permit de soulager un peu les finances publiques.

Curieusement, l'idée de repeindre le Jugement dernier aurait été lancée par Heinrich Juffmann, un juriste bernois (converti ?), établi à Fribourg dès 1578, en démêlé constant avec la justice, banni et finalement décapité à Morat peu avant 1600²⁴. Condamné à payer, contre la levée d'un premier bannissement, une bonne partie des travaux de peinture et de sculpture du portail, Juffmann traita les membres du Petit Conseil de «Fribourgeois bleus». Mais il dut se rétracter, en affirmant que Leurs Excellences étaient au contraire de «bons Confédérés»²⁵. Par cette étrange insulte, Juffmann accusait probablement les Fribourgeois d'être du côté de la France²⁶. En mars 1590, les mercenaires licenciés du service d'Henri IV étaient entrés en ville avec les couleurs bleues du roi encore protestant²⁷. Pire encore, l'avoyer Jean de Lanthen Heid, partisan convaincu de l'alliance

30 MARQUIS 122.

31 Ibid. 122-123.

32 Aloys LAUPER, Le «Plan Martini», icône de Fribourg, dans: Lieux de mémoire fribourgeois, AF 61/62 (1994/1995-1996/1997), 9.

33 Charles DESCLOUX, Quelques visions de Fribourg, dans: La Liberté 25 juin 1983, 12.

34 BÄCHTIGER 88-90.

35 Cf. Patricia BIELANDER, Die beiden Justitia-Skulpturen des Daniel Heintz I., Lizentiatsarbeit, Universität Freiburg i. Ue. 1993.

36 4 Rois, 19, 34.

37 LAUPER (cf. n. 32), 9.

38 BÄCHTIGER 89.

39 Pierre-François-Lucas GOBET, Description des forfaits d'Antoine Quillet, dans: NEF 53(1920), 34.

40 Cf. p. 76, ALTMANN 1764.

41 D 48.

42 Cf. p. 76, FÄSI 1763 et 1766.

43 D 51.

44 BÄCHTIGER 94. Sur la restauration du portail bernois achevée en 1991, cf. Bernhard FURRER, Das Weltgericht am Berner Münster und seine Restaurierung, dans: Nos monuments d'art et d'histoire 44(1993), 323-332.

45 Les Romontois firent de même en 1789 pour le portail occidental de leur collégiale. Cf. PF 6, 1996, 9.

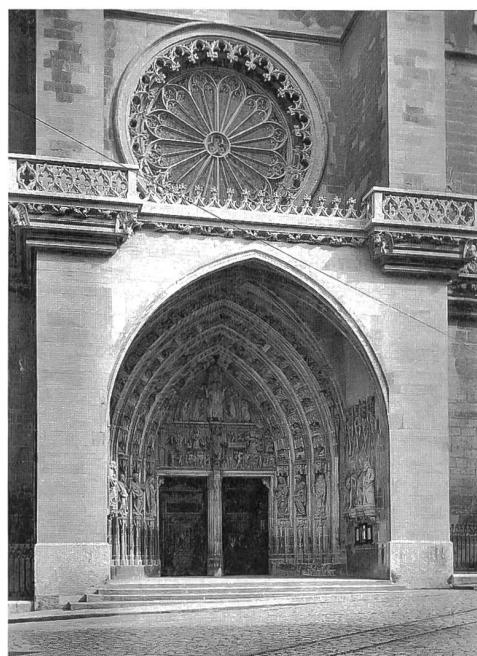


Fig. 6 La face extérieure du porche de St-Nicolas, après 1945, dénudée par l'atelier Civelli, mandaté par l'architecte cantonal Edmond Latelatin et le président de la Commission fédérale des monuments historiques Linus Birchler.

INTRODUCTION



Fig. 7 La face extérieure du porche de St-Nicolas, vers 1943. – Conçu par Johann Jakob Weibel en 1844, l'aménagement néo-gothique d' excellente qualité est ici montré dans toute son ampleur, y compris les grilles en fonte fermant les angles des contreforts.

avec la France, leva des troupes en 1591 et rejoignit l'armée d'Henri de Navarre, malgré l'interdiction du Petit Conseil qu'il présidait ! Lui, le premier magistrat de la République, fut donc destitué le 29 septembre²⁸. C'est dans ces circonstances particulièrement tendues que se poursuivait la rénovation du portail de St-Nicolas. Egalement destitués, deux des partisans de Lanthen Heid, le capitaine Fegely et le lieutenant d'avoyer Reynold, venaient de payer le nouveau socle et la nouvelle polychromie des statues du porche représentant saint Philippe et saint Barthélemy²⁹. Malgré la réprobation qui les frappait, leurs noms et leurs armoiries ne furent pas détruits. Menant une politique étrangère ambiguë et contestée, la République de Fribourg voulait être, sur le plan intérieur, à la fois un membre loyal de la Confédération, multiconfessionnelle, et un ardent défenseur du catholicisme romain. Alors que la construction du collège des Jésuites avait

été interrompue (jusqu'en 1594)³⁰, la réactualisation du Jugement dernier au portail de St-Nicolas constituait la deuxième œuvre marquante de la Contre-Réforme à Fribourg. A la recherche d'une résidence sûre, l'évêque de Lausanne en exil, Antoine de Gorrevod, s'y laissa peut-être tromper, puisqu'il voulut s'établir à Fribourg à la fin de l'année 1592, mais, malgré l'accueil solennel du Conseil, et des quatre bannerets qui l'accompagnèrent avec le dais jusqu'au portail, sa demande ne fut pas agréée³¹.

Fribourg, ville protégée et sauvée par Dieu, grâce à saint Nicolas

Le plan de Fribourg gravé par Martin Martini en 1606 donne l'image la plus complète et l'interprétation la plus éloquente du portail occidental de St-Nicolas au début de la Contre-Réforme.

46 En 1677, les autorités bernoises furent presque accusées de papisme pour avoir renouvelé la polychromie du portail principal du Münster (BÄCHTIGER 91); à ce propos, voir aussi Heinz HORAT, Die Polychromie des Königsportsals an der Westfront der Kirche St. Oswald Zug, dans: Tugium 4(1988), 29-32.

47 SCHÖPFER/LEHNHERR 137, 232; AEF, CT 545, 81v.

48 Joseph JORDAN, Le Cortège de la Saint-Nicolas et le Collège Saint-Michel, dans: Le Message du Collège 9(1956), 155.

49 Parmi les nombreuses publications de Mane HERING-MITGAU sur ce sujet, citons: Vom Holzmodell zur Silberplastik, dans: Entwurf und Ausführung in der europäischen Barockplastik, München 1986, 135-156.

INTRODUCTION

Cette vue cavalière, qui est en fait un portrait idéal de la «république catholique» de Fribourg, est entièrement conçue en fonction de l'église St-Nicolas, avec sa tour «hors d'échelle»³² dressée tel un «bras-reliquaire»³³, avec ses saints patrons au ciel, Nicolas, Catherine et Barbe, et son portail occidental, seul détail représenté pour lui-même (fig. 2). Cette grande vignette semble être d'ailleurs la plus ancienne représentation gravée d'un portail d'église en Suisse. Mais pourquoi ce portail fraîchement restauré a-t-il été ainsi privilégié? Un petit détour par Berne devrait permettre de mieux le comprendre.

Dans cette ville passée à la Réforme en 1528, le Jugement dernier du portail occidental du Münster, sculpté par Erhard Küng de 1460 à 1481, survécut très bien à l'interdit frappant les images, car sa leçon fondamentale n'était pas remise en cause, sauf que désormais c'était la foi seule, accordée par la grâce de Dieu, qui sauait l'homme, et non plus ses mérites et ses œuvres. Avant 1528, il devait y avoir sur le pilier central une statue de saint Vincent, patron de la collégiale, de même qu'il y avait un saint Nicolas au centre du portail de Fribourg. A cette place privilégiée, sans doute restée vide depuis la Réforme, Daniel Heintz plaça en 1575 une statue de la Justice³⁴. La superposition du Christ-Juge, assis à la pointe de l'archivolte, de saint Michel archange, peseur d'âmes, et de cette magnifique allégorie profane montrait, comme partout ailleurs, la soumission de la justice terrestre à la justice céleste, mais elle affirmait aussi l'essence quasiment divine de la puissante Justice bernoise, déjà célébrée en pleine ville par la fontaine de Hans Gieng (1543) à la Gerechtigkeitgasse³⁵. En rénovant à leur tour le portail principal de leur collégiale, les Fribourgeois suivaient l'exemple des Bernois, en vertu d'une émulation déjà séculaire, mais en même temps ils marquaient leur différence profonde, puisqu'ils rendirent «leur» Jugement dernier plus catholique, par la triade des saints protecteurs et intercesseurs: Nicolas debout sur le pilier central, Catherine et Barbe peintes sur les murs du porche. Le saint patron n'était séparé de Dieu que par un bandeau, où se trouvait déjà à cette époque-là sans doute l'inscription en lettres d'or, qui affirme toujours: «Je protégerai cette ville et la sauverai à cause de moi et de mon serviteur Nicolas» (fig. 63). Dans le Livre des Rois, cette parole de Dieu s'applique à Jérusalem et à David³⁶. En lui substituant Nicolas, les Fribourgeois identifièrent leur ville à la capitale d'Israël. Aloys Lauper a justement

noté que Fribourg est traitée par Martin Martini comme «une petite Jérusalem terrestre»³⁷. La vignette représentant le portail permettait d'inscrire cette ville élue, isolée par Berne, souffrant déjà d'un complexe obsidional, à une place privilégiée dans l'événement universel et cosmique du Jugement dernier, dont l'imminence ne faisait guère de doute à cette époque-là³⁸.

La grisaille contre les clinquants

Malgré toutes les péripéties évoquées plus haut, la polychromie du portail de la fin du XVI^e siècle peut très bien passer pour un acte de foi. La seconde moitié du XVIII^e siècle en revanche va exposer, à l'entrée de l'église, toutes les contradictions de la fin de l'Ancien Régime à Fribourg, encore bigot et déjà sceptique.

En 1751, le frère cordelier Antoine Guillet fut condamné à mort, pour avoir volé l'ostensoir de son couvent, s'être enfui avec sa concubine, avant de se convertir au protestantisme à Payerne, d'être arrêté à Genève et livré à Fribourg. Remis à l'autorité civile par la cour épiscopale, il dut tout d'abord faire amende honorable «en présence de tout le monde devant le grand portail de St-Nicolas»³⁹, pieds nus, un cierge à la main et une corde autour du cou. Ayant adressé au Christ-Juge son amende honorable, rédigée par le curé de ville, il fut promptement décapité, hors les murs. Cette ultime et tardive attestation de la fonction judiciaire du portail prouve d'une certaine manière que son décor sculpté avait encore un rôle important à jouer dans la vie de la cité. De la même façon, les grandes statues du porche, coiffées de couronnes dorées et garnies de clinquants, étaient devenues des objets de dévotion baroques⁴⁰, alors qu'un tableau des agonisants, tout neuf, avait été offert pour voisiner avec le Jugement dernier⁴¹. Cependant, la désacralisation du portail progressait inexorablement. Quelques Lumières protestantes, après leur passage à Fribourg, dissertèrent sur le sens de l'Enfer au tympan du portail. Cette accumulation burlesque, était-elle une satire de la religion, imaginée par un artiste hérétique?⁴² Tardivement, le Père Girard conclura le débat, en décrétant que ces images ne peuvent être prises «à la lettre». Demandée depuis 1766 au moins⁴³, la restauration du portail ira dans le même sens. Comme les Bernois l'avaient fait en 1765⁴⁴, les Fribourgeois optèrent en 1787 pour une monochromie grise, simplement rehaussée d'or⁴⁵. Cette intervention de caractère néo-classique marque

50 Héliodore RAEMY DE BERTIGNY, Etienne PERROULAZ, St.-Nicolas de Fribourg. Notice descriptive, historique et religieuse sur cette collégiale, Fribourg 1853, 12.

51 Cf. Hermann SCHÖPFER, Johann Jakob Weibel, dans: Architekten-Lexikon der Schweiz, Basel 1998, 562.

52 Il a pu également être influencé par les activités de la «Gesellschaft für Deutsche Altertumskunde» et par les publications de F. HOFFSTADT, comme le «Gothisches A-B-C-Buch» de 1840 (cf. Romantik und Restauration. Architektur in Bayern zur Zeit Ludwigs I. 1825-1848, catalogue de l'exposition du Stadtmuseum, München 1987, 61., 269 s.); à propos des restaurations dirigées par Friedrich von Gärtner, professeur à l'Académie, où Weibel a dû étudier, voir: Manfred F. FISCHER, «Creator et conservator». Der Denkmalspfleger, dans: Winfried NERDINGER, Friedrich von Gärtner. Ein Architektenleben (1791-1847), München 1992, 157-173. Nous remercions Hermann Schöpfer de nous avoir signalé ces ouvrages.

53 Certes, quelques éléments néo-gothiques importants, mais dispersés, avaient déjà été créés à St-Nicolas: la boiserie du chœur (Dominique Martinetti, 1788-1789), l'abat-voix de la chaire (1828) et la tribune de l'orgue (1834), ces deux derniers par le sculpteur François-Nicolas Kessler, qui devint l'un des collaborateurs de Weibel.

54 Cf. p. 77-78, WYSS 1823-1834.

55 D 73.

56 D 89-90.

57 D 73.

58 Histoire nationale: L'église collégiale de S.-Nicolas, dans: L'Émulation n° 5, novembre 1841, 1.

59 Cf. p. 76-81.

60 Cf. p. 84, CORNAZ-VULLIET 1892.

61 Cf. p. 84-85, BERTHIER 1893 et ANONYME 1905.

62 Cf. ZAK 7(1945), 144.

63 Il est vrai que par souci de protection, on enduisit certaines pièces de molasse, voire les copies des statues du porche, d'huile chaude. Cf. Service des biens culturels, Sous-commission des monuments et édifices publics 19.3.1940.

64 Cf. ZAK 10(1948/49), 102-103.

INTRODUCTION

le renoncement à l'effet illusionniste de la polychromie, ce puissant adjvant de la religiosité issue de la Contre-Réforme⁴⁶.

Toutefois, dans cette sobre grisaille, un élément essentiel éclatait d'or, d'argent et de laques: la nouvelle statue de saint Nicolas, placée au trumeau en 1769-1770. Sur le même axe, conduisant au maître-autel, se trouvait alors une autre statue de saint Nicolas, dressée sur l'autel St-Martin devant la grille du chœur. Cette œuvre monumentale, entièrement en argent et malheureusement fondue en 1798, avait été commandée à un orfèvre d'Augsbourg en 1767⁴⁷, pour être déposée sur l'autel en question et pour participer aux grandes processions. Ce don exceptionnel de quelques patriciens correspondait sans doute à une relance contrôlée du culte de saint Nicolas, après que la fête populaire, animée par les écoliers le 6 décembre, eut été supprimée en 1764, pour cause de désordres⁴⁸. Egalelement importée d'Augsbourg, en 1769, la statue en bois du trumeau (fig. 80) est certainement le modèle utilisé par l'orfèvre pour façonnner la pièce en argent⁴⁹. Ainsi, la statue placée à l'extérieur, tout en continuant à jouer son rôle protecteur assigné dès l'origine, annonçait sa précieuse figure jumelle, qui devait resplendir comme une apparition.

Plaidoyer pour le style gothique

«Il était réservé au XIX^e siècle de continuer avec bonheur ce que le XIV^e et le XV^e siècle avaient laissé inachevé, de relever ce que les injures du temps avaient abattu, de réparer en partie les fautes commises dans les derniers siècles»⁵⁰. Cette phrase d'Héliodore Raemy de Bertigny, principal historiographe de St-Nicolas dans les années 1850, aurait pu être signée par l'architecte cantonal Johann Jakob Weibel, qui conduisit la restauration néo-gothique de l'église entre 1838 et 1851⁵¹. Formé en partie à Munich, où il put connaître à la fois les premiers édifices néo-gothiques importants, comme la Maria-Hilf Kirche de München/Au (dès 1831), et les grandes restaurations/épurations des cathédrales de Bamberg et de Regensburg⁵², Weibel a été l'un des premiers en Suisse à restaurer de façon «doctrinaire» une grande église gothique⁵³. Ayant commencé par la tour, il n'aborda «la devanture du porche» qu'en 1843-1844. Le Conseil d'Etat lui ayant donné l'autorisation de supprimer le décor maniériste, comme l'avait déjà suggéré Johann Rudolf Wyss en 1823⁵⁴, l'architecte conçut un projet



d'*«achèvement»* du décor architectural et sculptural de la face extérieure du porche⁵⁵ (fig. 5). Afin de recréer l'unité stylistique de la tour et du portail, Weibel dessina entre autres deux grands dais, rappelant les pinacles hérissant le clocher, et deux statues monumentales (plus de 2,4 m de hauteur), annonçant le riche décor sculpté du porche. Pourtant, ces deux figures, qui avaient été conçues comme un enrichissement du programme médiéval, ne furent pas réalisées⁵⁶. Pour

Fig. 8 Assis sur l'arc-en-ciel, le Christ ressuscité montrant ses plaies, préside au Jugement dernier (photo de 1947).

INTRODUCTION



Fig. 9 François Bonnet, Entrée de la procession de la Fête-Dieu dans le porche de St-Nicolas, vers 1870, huile sur toile, 59,5 x 48,5 cm, détail (Musée d'art et d'histoire de Fribourg). - Dès l'origine, le porche de St-Nicolas a joué un rôle central dans la vie politique et religieuse de la cité. Bonnet le montre ici tel une grotte accueillante, s'ouvrant à la plus importante procession de l'année.

protéger la pierre, mais aussi pour intégrer la statuaire et le décor à l'architecture, l'Intendant des bâtiments fit passer en gris couleur molasse la face extérieure et sans doute l'intérieur du porche également⁵⁷. Les Fribourgeois d'alors aimaient si peu la polychromie qu'un auteur anonyme (peut-être le Père Girard) écrivit qu'au XVII^e siècle (sic) «les sculptures du grand portail

(avaient été) couvertes de croûte»⁵⁸. Ce monument désormais pleinement «gothique» allait devenir l'une des curiosités de Fribourg dans le deuxième tiers du XIX^e siècle, certes moins attrayant que le site lui-même, les grandes orgues d'Aloys Mooser ou les ponts suspendus de l'ingénieur français Joseph Chaley. Plusieurs lithographies (fig. 3, 4, 10), de nombreux textes de

INTRODUCTION

voyageurs ou de guides de voyage témoignent parfaitement de cette valeur «touristique» du portail occidental.

D'une pudeur à l'autre

Les Lumières et les Romantiques avaient été intrigués, voire amusés, par les bizarries de l'Enfer du tympan⁵⁹. A l'époque du Kulturkampf et de la République chrétienne, on fut plutôt choqué par l'impudeur de ces scènes, attribuées «à une société (médiévale) encore ignorante et grossière»⁶⁰. Considérée comme un progrès de la civilisation, la «pudeur moderne» aurait fait supprimer certains détails de l'Enfer⁶¹. Faute d'attestations précises, la chronique de ces purifications, dont on observe quelques traces bien réelles (fig. 72) et qui pourraient remonter en partie à la Contre-Réforme, ne peut malheureusement être présentée ici.

La restauration de la face extérieure du porche, en 1944-1945⁶², témoigne d'une autre forme de pudeur. Le néo-gothique du siècle précédent semblait être alors une imposture, une falsification stylistique. L'excellent décor, exécuté d'après les plans de Johann Jakob Weibel, fit malheureusement les frais de ce puritanisme (fig. 6). Sous prétexte de remise en valeur de la pierre apparente, on renonça même au badigeon, qui avait été appliqué sur la face extérieure en 1844⁶³. Ne savait-on pas qu'on livrait ainsi le matériau même du porche à l'agression des polluants, qui allaient augmenter de façon vertigineuse jusqu'à la fin de ce siècle? Le soin apporté au nettoyage du tympan fut en revanche exemplaire⁶⁴, de même que l'extraordinaire documentation photographique réalisée par Benedikt Rast. Révélant peut-être sa part d'ombre, cet artiste d'ordinaire assez éthétré nous fait littéralement participer aux scènes terribles de l'Enfer (fig. 98-102).

Les solennités de l'Eglise et de l'Etat

Dès sa création vers 1400, le portail occidental de St-Nicolas joua un rôle essentiel dans la vie de la cité. Ses diverses fonctions, religieuse, politique, judiciaire et sociale, en firent l'un des principaux lieux publics de Fribourg. Devant ce portail, on bénissait les mariages, on citait les meurtriers à comparaître, on tenait certaines séances de tribunal, on exposait les blasphemateurs au pilori, on recevait les hôtes de marque,

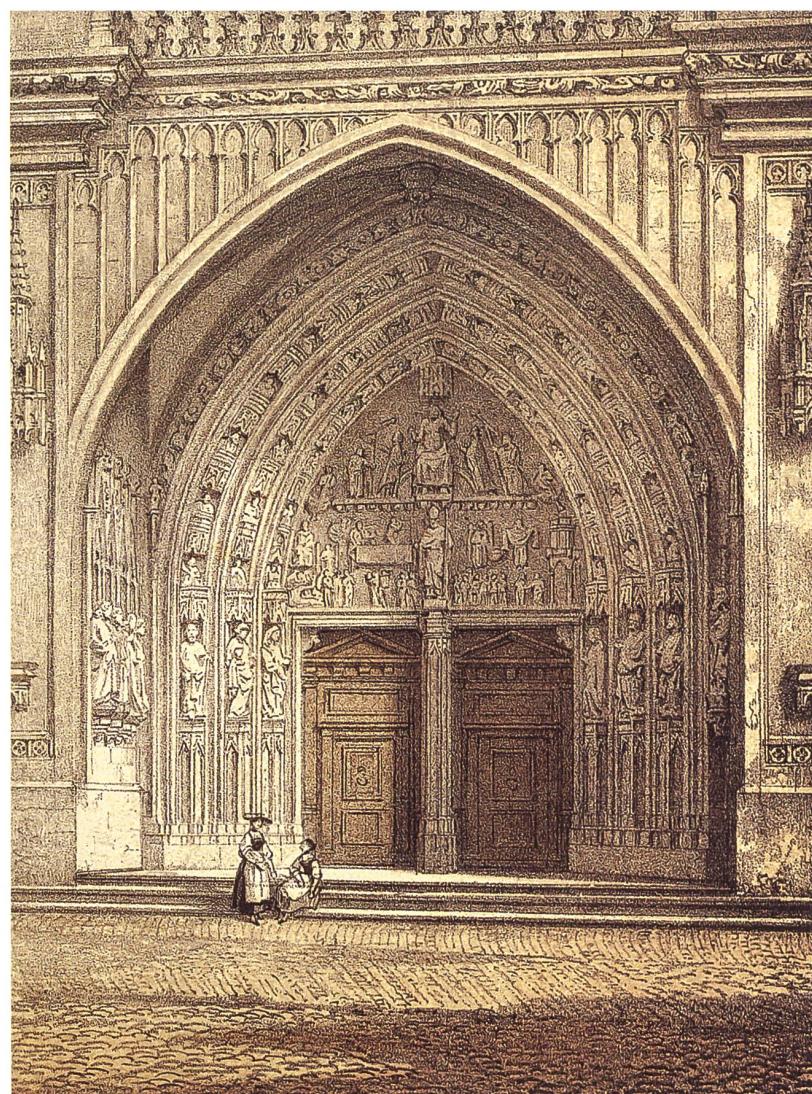


Fig.10 Isidore-Laurent Deroy et Léon-Auguste Asselineau, «Portail de Notre-Dame (sic) à Fribourg», vers 1860, chromolithographie, 13,3 x 9,9 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg). – Carte postale avant la lettre, cette vue pittoresque des plus raffinées montre pour la première fois le porche de St-Nicolas, avec son décor néo-gothique de 1844.

et l'on venait prier le Christ-Juge, saint Nicolas et les apôtres. Peu à peu cependant, la Justice ayant quitté la place publique et le portail des églises, le Jugement dernier devint une simple image, réservée à l'admiration des touristes et au questionnement des historiens. Néanmoins, le portail conserva toute sa valeur cérémonielle, servant d'antichambre aux grandes solennités de l'Eglise et l'Etat. Mais le bruit infernal qui règne aujourd'hui devant St-Nicolas l'empêche d'avoir encore un tel rayonnement. Depuis la fin du XVI^e siècle au moins, chacune des restaurations du portail a été le reflet fidèle de l'histoire de Fribourg. Quel sens donnera-t-on plus tard à la restauration qui fait l'objet de cette publication et qui fut d'abord et avant tout un sauvetage?

INTRODUCTION



Fig. 11 Atelier de Nuremberg, Heurtoir à anneau fixé à l'une des portes principales de St-Nicolas, fin du XIV^e siècle, bronze, 32 cm. – Ce magnifique museau de lion est contemporain de la sculpture du portail. Malgré le renouvellement des portes à la fin du XVI^e siècle (fig. 104), on a conservé les heurtoirs, qui étaient le signe de l'immunité de l'église. Un malfaiteur saisissant l'anneau ne pouvait plus être arrêté: il bénéficiait du droit d'asile à St-Nicolas.

Zusammenfassung

Die 1992-1997 durchgeführte Konservierung/Restaurierung des Westportals von Sankt Niklaus findet Ausklang in einer Publikation. Die Sondernummer der Freiburger Kulturgüter stellt in kurzen Beiträgen die Arbeit der wichtigsten Akteure dieses in mehrfacher Hinsicht anspruchsvollen Werkplatzes vor. Zur Abrundung des Portalbildes fügen wir eine Auswahl von Archivbelegen des 15.-19. Jh. und eine Anthologie gedruckter Texte des 18.-20. Jh. bei. Was wir zu unserem Bedauern nicht liefern können, ist eine solide Studie über

die verschiedenen religiösen, rechtlichen, gesellschaftlichen und politischen Aufgaben, welche das Portal seit seiner Errichtung um 1400 bis heute erfüllt hat und noch erfüllt. Einige Belege für seine Rolle im freiburgischen Justizwesen seien immerhin gegeben: Am Ende des Mittelalters zitierte der Kleine Rat als Gerichtsbehörde mutmassliche Mörder vor das Westportal, und Gotteslästerer wurden hier an den Pranger gestellt. Und noch im 18. Jh. hatte ein zum Tode verurteilter Franziskanerbruder hier vor dem Richter des Jüngsten Gerichts, der im Tympanon dargestellt ist, öffentliche Abbitte zu tun.

INTRODUCTION